

Affiché le 20 avril 2021

L'an deux mille vingt et un le 9 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de SAINTE EULALIE D'OLT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle la Vabre, sous la présidence de Christian NAUDAN, Maire.

Présents : Christiane ALIQUOT, François CLAUZEL, Rachel COUTRERAS, Romain COURTIAL Cécile DA SILVA, Pauline DOMERGUE, Michel MARCHET, Roland MIQUEL, Richard REINAUDO, Mathieu SOLIGNAC.

Le quorum est atteint.

La séance qui est publique s'est tenue à la salle La Vabre dans les conditions sanitaires et débute à 19h00.

10 /2021 – Objet : Vote des taxes directes locales 2021

Monsieur le maire, expose le vote des taux communaux 2021.

Une hausse de 1.27% est proposé pour compenser la baisse du prélèvement de la communauté des communes.

	Taux 2020	Taux 2021
Taxe Foncier Bâti	6.01 %	Taux départemental 2020 20.69 +Taux communal voté 2021 27.04%
Taxe Foncier Non Bâti	27.87 %	28.22%

La taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes, seule la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants sont perçues mais le taux appliqué de 6.65% est figé encore cette année

Le conseil municipal, à l'unanimité :
décide de voter les taux indiqués ci-dessus

11 /2021 – Objet : Affectation du résultat 2020 Budget principal

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2020 commesuit :

Résultat à affecter

	Résultat repris BP 2020	Resultat CA 2020	Résultat de clôture
Fonctionnement	54 256.59	37 779.29	92035.88€

Solde d'exécution Investissement

	Résultat repris BP 2020	Resultat CA 2020	Résultat de clôture
Investissement	40833.82	-54 756.86	-13923.04€

Le solde des restes à réaliser d'investissement CA 2020 :

Dépenses	Recettes	Solde
80 958	27 443	-53 515€

Besoin de Financement

-13 923.04+(-53 515)=-67438.04€

Affectation

1068-Investissement	67 438.04€
002-Fonctionnement	24597.84€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

• Affecte les résultats du budget général comme proposé

12 /2021 – Objet :Vote du budget primitif principal 2021

Monsieur le Maire propose le budget principal primitif 2021

La section de fonctionnement du budget général s'équilibre avec un montant de **354 352.84€ en recettes et dépenses.**

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011-Charges à caractère général	104 460€	70-Produits et services	43 200€
012-Charges Personnel	101 970€	73-Impôts et taxes	119 546€
65-Autres charges courantes	41 000€	74-Dotations et Participations	131 138€
66-Charges financières	12 500€	75-Autre Produit gestion courante	31 369€
67-Charges exceptionnelles	540€	76-Produits financiers	2€
014-Atténuation de produits	32 273€	77-Produits exceptionnels	1000€
042-Opération ordre entre section-Amor subv	17 312€	013-Atténuation charges	500€
022-Dépenses imprévues	200€	042-Travaux régies	3000€
TOTAL	310 055€	TOTAL	329 755€
023-Virement Section I Excédent prév 2021	44 097 84€	002 Excédent antérieur reporté-Résultat2020	24 597.84€
354 352.84€	EQUILIBRE	354 352.84€	

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 728 092.83€ en dépenses et recettes.

La section d'investissement est votée par opération.

Les opérations prévues pour 2021 sont les suivantes

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001-Solde d'Investissement2020	13 923.04€	021-Excédent Prév 2021	44 097.84€
16-Remb Emprunt Dettes Capital	46 070€	1068-Résultat 2020 Affecté Investissement	67 438.04€
165-Cautions	500€	165-Caution	500€
040-Travaux Régies	3000€	10222-FCTVA 2019	10 146€
2041583Subv d'Equip versé SMAEP BP Eau	53003.95€	040-Amortissement subventions	17 312€
Echéance 2020	12 803.65€		
Capital restant du	64018.27€		
OP 101 Batiments communaux		OP 101 Batiments communaux	
RAR2020	4 504€	RAR2020	
Nvx 30 000€		Nvx	978€
OP 102 Aire camping-car		OP 102 Aire camping-car	
RAR2020		RAR2020	
Nvx	119	Nvx	
730€		80 000€	
OP 103 Eclairage Public		OP 103 Eclairage Public	
RAR2020		RAR2020	
Nvx	1	Nvx	
700€		350€	
OP 104 Local Technique		OP 104 Local Technique	
RAR2020		RAR2020	
3 100€		Nvx	
Nvx			
1000€			
OP 105 Acquisition matériel		OP 105 Acquisition matériel	
RAR2020		RAR2020	
354€		Nvx	
Nvx			
11349€			
OP 107 Camping		OP 107 Camping	
RAR2020		RAR2020	
Nvx	3	Nvx	
000€			

OP 108 Signalétique RAR2020 Nvx 4 000€	OP 108 Signalétique RAR2020 Nvx
OP 109 Voirie RAR2020 Nvx 2 000€	OP 109 Voirie RAR2020 Nvx
OP 110 Nouvelle mairie RAR2020 10 000€ Nvx	OP 110 Nouvelle mairie RAR2020 Nvx
OP 111 Salle d'animation RAR2020 3 000€ Nvx	OP 111 Salle d'animation RAR2020 Nvx
OP 112 Cimetière RAR2020 Nvx 1 000€	OP 112 Cimetière RAR2020 Nvx
OP 113 Entrée Est du Village RAR2020 000€ Nvx 240 000€ Nvx40036.92€	OP 113 Entrée Est du Village RAR2020 27 443€ Nvx 827.95€ Nvx 51 000€
	Emprunt 130 000€
	Emprunt 230 000€
728 092.83€	EQUILIBRE
	728 092.83€

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

13 /2021 – Objet : Affectation du résultat 2020 Budget Eau et Assainissement

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2020 commesuit :

Résultat à affecter

	<i>Résultat repris BP 2020</i>	<i>Resultat CA 2020</i>	<i>Résultat de clôture</i>
Fonctionnement	29 894.52	-21080.91	8 813.61€

Solde d'exécution Investissement

	<i>Résultat repris BP 2020</i>	<i>Resultat CA 2020</i>	<i>Résultat de clôture</i>
Investissement	8 926.40	-2 672.29	6 254.11€

Le solde des restes à réaliser d'investissement CA 2020 :

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde</i>
0	0	0€

Besoin de Financement

Positif donc nul€

Affectation

1068-Investissement	0
002-Fonctionnement	8 813.61€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- Affecte les résultats du budget général comme proposé**

14 /2021 – Objet : Vote du budget HT EAU et Assainissement 2021

Monsieur le Maire propose le budget 2021 HT de l'Eau et de l'assainissement:

La section de fonctionnement du budget général s'équilibre avec un montant de 174 368.56 € en recettes et dépenses.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011-Charges à caractère général 000€	91	70-Produits et services 050€	86
012-Charges Personnel 000€	10	73-	
65-Autres charges courantes 3€		74-Participations 3000€	
66-Charges financières 040€	6	75-Produit gestion courante 3€	
67-Charges exceptionnelles 100€			
014-Atténuation de Produits 570€	7	77-773-Produits exceptionnels Rbst 53 003.95€	BP
042-Amortissements subventions 38 596€			
022-Dépenses imprévues 200€		042-Amortissements 498€	23
TOTAL	153 509.56€	TOTAL	165 554
023-Excédent prévisionnel 20 859.56€	2021	002 Résultat 2020 Affecté Fonctionnement 8 813.61€	
174 368.56€	EQUILIBRE	174 368 56	

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 65 709.67€ en dépenses et recettes.

La section d'investissement est votée par opération.

Les opérations prévues pour 2021 sont les suivantes

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001-		021-Excédent Prév 2021 56€	20 859
16- Dettes Capital 13 200€		001-Solde d'Investissement 2020 040-Amortissement subventions 397€	6 254.11€ 38199€
OP 104 Travaux sur Réseaux RAR2020 Nvx 14 011.67€		OP 104 Travaux sur Réseaux RAR2020 Nvx	
OP 105-Compteur Radio -Relève Nvx 15 000€		OP 105-Compteur Radio -Relève Nvx	
65 709.67€	EQUILIBRE	65 709.67€	

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

15 /2021 – Objet : Affectation du résultat 2020 Budget Ateliers et locaux commerciaux

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2020 comme suit :

Résultat à affecter

	<i>Résultat repris BP 2020</i>	<i>Resultat CA 2020</i>	<i>Résultat de clôture</i>
Fonctionnement	6230.19	4 951.78	11 181.97€

Solde d'exécution Investissement

	<i>Résultat repris BP 2020</i>	<i>Resultat CA 2020</i>	<i>Résultat de clôture</i>
Investissement	-230	-870	-1 100€

Le solde des restes à réaliser d'investissement CA 2020 :

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde</i>
0	0	0€

Besoin de Financement

-1100€

Affectation

1068-Investissement	1 100€
002-Fonctionnement	10 081.97€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- Affecte les résultats du budget général comme proposé*

16 /2021 – Objet : Vote du budget HT Ateliers commerciaux 2021

Monsieur le Maire propose le budget 2021 HT:

La section de fonctionnement du budget s'équilibre avec un montant de 16 081.97 € en recettes et dépenses.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011-Charges à caractère général	11 125.19€		75-Produit de gestion		6 000€
012-Charges Personnel					
65-Autres charges courantes	5€				
66-Charges financières					
TOTAL	11 130.19€		TOTAL		6 000€
023-Excédent prévisionnel 2021	4 951.78€		002 Résultat 2020 Affecté Fonctionnement		10 081.97€
16 081.97€		EQUILIBRE			16 081.97

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 6 861.78€ en dépenses et recettes.

La section d'investissement est votée par opération.

Les opérations prévues pour 2021 sont les suivantes

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
001-Déficit d'investissement	2020	1100€	021-Excédent Prév	2021	4 951,78€
165-Caution	810€		1068-Résultat 2020 affecté investissement	1	100€
			165-Caution		810€
OP Aménagement Nvx		4 951.78€	OP Aménagement Nvx		
6 861.78€		EQUILIBRE			6 861.78€

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

17 /2021 – Objet : Affectation du résultat 2020 Budget Lotissement Croux Antoine

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2020 comme suit :

Résultat à affecter

	<i>Résultat repris BP 2020</i>	<i>Resultat CA 2020</i>	<i>Résultat de clôture</i>
Fonctionnement	0	0	0€

Solde d'exécution Investissement

	<i>Résultat repris BP 2020</i>	<i>Resultat CA 2020</i>	<i>Résultat de clôture</i>
--	--------------------------------	-------------------------	----------------------------

Investissement	-10 000.99	-10 041.84	-20 042.83€
-----------------------	-------------------	-------------------	--------------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- *Affecte les résultats du budget général comme proposé*

18 /2021 – Objet :Vote du budget HT Lotissement Croux Antoine 2021

Monsieur le Maire propose le budget 2021 HT:

La section de fonctionnement du budget s'équilibre avec un montant de 239 400.46 € en recettes et dépenses.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011-Charges à caractère général	2	70-Produit	vente
000€		101 262.20€	
043- Transfert	intérêt	d'emprunt	7552-Perte
1 300€			17 788.03€
65-Autres	charges	courantes	
5€			
66-Charges		financières	
1300€			
042-Variation des en cours	SI	115	042-Variation des en cours SF
747.23€			119
			050.23€
TOTAL		120 350.23€	TOTAL
			239 400.46€
023-Excédent	prévisionnel2021	002 Résultat 2020 Affecté Fonctionnement	
119 050.23€			
239 400.46€		EQUILIBRE	239 400.46€

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 234 797.46€ en dépenses et recettes.

La section d'investissement est votée par chapitre.

Les opérations prévues pour 2021 sont les suivantes

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001-Déficit	d'investissement	2020	021-Excédent
20 042.83€			Prév
			2021
			119 050.23€
1641	Rbst	Global	Emprunt
95 704.40€			
040—Intégration	Stock	final	040-Annul
119 050.23€			stock
			Initial
			115 747.23€
234 797.46€		EQUILIBRE	234797.46€

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

19 /2021 – Objet :Demande de subvention Région-Dispositif Aménagements et Equipements touristiques- Aire camping-cars

Monsieur le Maire propose

L'estimation des travaux présentés ici s'élève à 92 030€ HT, et les frais d'étude et maîtrise d'œuvre à 7 662.10€ HT

Le plan de financement de l'opération est présenté comme suit ::

Total de l'opération en HT	99 692 .10 € H.T
Travaux	92 030.00€
Maîtrise d'œuvre	7 662.10 €
Participation sollicitée auprès de l'Etat/DETR 2021 (50% du HT)	49 846.05 €
Participation sollicitée auprès du département (15%HT)	14953.82€
Participation sollicitée auprès de la Région(15% du HT)	14953.82€
Autofinancement de la commune	19 938.42 €

Après avoir ouï cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité

Accepte ces travaux et autorise M. le Maire à solliciter les services de la Région pour une subvention au titre dudit dispositif Aménagements et Equipements touristiques.

20/2021 – Objet : Régulation de la Subvention d'équipement Adduction EAU du Budget Principal au Budget Eau et assainissement.

Monsieur le Maire expose que la commune a transféré la compétence Eau au SMAEP de Montbazens-Rignac pour une partie de son territoire et à ce jour le budget de l'Eau est très impacté à tort par cette participation financière de 129 825.87€ échelonnée sur 10 ans.

Monsieur le Maire propose sur conseil de madame la Trésorière :

-de régulariser la dette de la participation de l'équipement de l'adduction d'eau potable au SMAEP de Montbazens avec le Budget Principal de la commune.

-de rembourser au budget Eau les dépenses déjà mandatées au SMAEP Montbazens

-d'inscrire aux budgets EAU et Principal les écritures correspondantes.

BUDGET EAU RECETTES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRINCIPAL DEPENSES INVESTISSEMENTS
773- 53 003.95€	2041583- Versement budget eau 53 003.95€ Echéance 2020 12 803.65€ Reste à rembourser 64 018 .27€

Après avoir ouï cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité

Accepte la régularisation proposée

**21/2021 – Objet : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement-CAUE
Fin d'Etude du schéma Directeur.**

Suite à la présentation du jeudi 18 mars 2021 du schéma directeur d'aménagement du cœur de village de la commune, mené par le CAUE,

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'acter la fin de l'étude du CAUE et sa restitution auprès des services du conseil départemental.

Après avoir ouï cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité

Acte la fin de l'étude du CAUE.

22/2021 – Objet : MODIFICATION HORAIRE EMPLOI ADMINISTRATIF

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 01 novembre 2020,

Considérant la nécessité de modifier le taux horaire de l'emploi d'adjoint administratif, en raison du surcroît de travail imputé par le départ à la retraite d'un emploi administratif,

Le Maire propose à l'assemblée,

la modification de, l'emploi d'adjoint administratif permanent à temps non complet à raison de 28. Heures hebdomadaires en l'emploi d'adjoint administratif permanent à temps non complet à raison de 30.5. Heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01 mai 2021.

Filière Administrative

Cadre d'emploi : Adjoint administratif territorial

Grade : Adjoint administratif territorial : - ancien effectif 1 à 28 H.

- nouvel effectif 1 à 30.50 H

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

ADOPTE : à l'unanimité des membres présents

23/2021 – Objet : Annulation de créances

Le Maire rappelle à l'assemblée la demande de l'association la Diane concernant les loyers de la maison de la chasse.

Les loyers de mars 2020 à août 2020 seront annulés comme il en a été discuté au conseil du 27 janvier 2021 et un étalement de remboursement est demandé à la trésorière pour les loyers restant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DECIDE : l'annulation de créances de 6 mois de loyer à l'association la Diane, pour un montant de 540€, et inscrit au budget 2021 les écritures correspondantes

PROPOSE : un échelonnement des paiements des loyers restant dus par l'association.

La séance publique est levée à 20h30